RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 01 JUILLET 2026

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE (SAS)

Dénomination : SAS 3 CONNECT 64
Siège social : 218 CHEMIN DE BELLEVUE, 64990 MOUGUERRE
Capital social : 100 euros RCS Bayonne : 931 389 209

Les Associés de LA SAS 3 CONNECT 64 au capital de 100 €uros, se sont réunis au siège social, au 218 CHEMIN DE BELLEVUE, 64990 MOUGUERRE sur convocation de la Gérance à 18 heures.

Sont Présents:
Monsieur OUJARI KEVIN
Ainsi que Monsieur ABOUELFATH Cherif.

Les associés présents donnent acte de la régularité de la convocation.

Monsieur OUJARI KEVIN, préside la réunion en sa qualité de Président de la Société.

Il constate que l'intégralité du Capital Social est représentée et qu'en conséquence l'Assemblée peut ainsi valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau les documents suivants:

- Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée,

Et en général, tous les documents, qui conformément à la Loi, doivent être tenus à la disposition des associés ou adressés à ceux-ci s'ils en ont fait la demande.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'Ordre du Jour suivant •

Ordre du jour .

- Cession des 50 actions de Monsieur OUJARI KEVIN de la société la SAS 3 CONNECT 64 à Monsieur ABOUELFATH Cherif.
  Avec prise d'effet de la cession au 01 AOUT 2026.
- Démission de Monsieur OUJARI KEVIN de son poste de président

- Démission de Monsieur ABOUELFATH Cherif de son poste de Directeur Général
- Nomination de Monsieur ABOUELFATH Cherif au poste de président ‗ Transfert du siège social au I Place de la CHAPELLE — SPOT 26 - à Anglet 64600.
- Modification corrélative des Statuts.

Déroulement de l'assemblée:

Les résolutions suivantes figurant à l'Ordre du Jour sont mises successivement aux voix:

Décision .

PREMIERE RESOLUTION:

Cession de 50 actions appartenant à Monsieur OUJARI KEVIN de la société la SAS 3 CONNECT 64 à Monsieur ABOUELFATH Cherif, avec prise d'effet de la cession au 01 AOUT 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION:

- Démission de Monsieur OUJARI KEVIN de son poste de président

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION:

- Démission de Monsieur ABOUELFATH Cherif de son poste de Directeur Général

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION:

- Nomination de Monsieur ABOUELFATH Cherif au poste de président

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION:

- Transfert du siège social au 1 Place de la CHAPELLE- SPOT 26 - à Anglet 64600.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION:

- Transfert du siège social au 1 Place de la CHAPELLE —SPOT 26 - à Anglet 64600.
- Modification corrélative des Statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pouvoirs:

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du présent procès -verbal pour accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Clôture de la séance : La séance est levée à 19H00.

Fait à Anglet, le 01 Juillet 2026

Signature

[redacted]

M. ABOUELFATH Cherif

Président

[redacted]